

222C1838
FR0000130395-FS0577

18 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

REMY COINTREAU

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juillet 2022, la société Lindsell Train Limited (66 Buckingham Gate, Londres SW1E 6AU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 juillet 2022, le seuil de 5% du capital de la société REMY COINTREAU et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 556 017 actions REMY COINTREAU représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,12% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions REMY COINTREAU sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 50 152 202 actions représentant 81 927 850 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.